

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-021

Séance du 04 MARS 2024

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Présents : 17
Qui ont pris part à la délibération : 18
Date de la Convocation : 26/02/2024
Convocation affichée et diffusée le : 26/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

M. JACQUET Alain

POUVOIR

M. AKNIN Daniel a donné pouvoir à Baptiste COLLET

M. Gilles ROCHE a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Autorisations d'urbanisme Salle des fêtes – Travaux

Il est prévu le remplacement des portes (notamment les issues de secours) de la salle des fêtes pour améliorer l'isolation thermique du bâtiment. A ce titre une demande d'urbanisme doit être déposée par la commune pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la l'unanimité

- Autorise Monsieur le Maire à déposer la déclaration Préalable indispensable pour ce projet
- Autorise Monsieur le Maire à déposer toute demande au titre de la sécurité et de l'accessibilité
- Autorise Monsieur, le Maire à signer tout acte à venir,

Ainsi fait et délibéré le 04 mars 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS

Le secrétaire de séance
Gilles ROCHE

